



5 décembre 2024

Étaient présents :	Najat Abdessalam	<input checked="" type="checkbox"/>	Annie Loubert-A.	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Eve Deland	<input checked="" type="checkbox"/>	Catherine Morellon	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Soleil Jacques, directrice
	Marie-Claude Godin	<input checked="" type="checkbox"/>	Tasha Sarazin-Audras	<input checked="" type="checkbox"/>	Erika Barolet, secrétaire
	Marie-Pier L'Heureux	<input checked="" type="checkbox"/>	Charif Rizk	<input checked="" type="checkbox"/>	
Étaient absents :	Ahmed Abdulla	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Isabelle Bernier	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	Invité(e) : Alexandre Mathieu, directeur adjoint
	Patrick Lopes	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

SUJET	RÉSUMÉ DES PROPOS	RESPONSABLE DU SUIVI
1. Ouverture de l'assemblée	19h06	
2. Présence et vérification du quorum	Nous avons quorum	
3. Période de questions du public	Aucune question du public	
4. Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour a été adopté tel quel. Résolution : CÉ2425-0512-01 Ordre du jour proposé par M ^{me} Godin Secondé par M ^{me} L'Heureux	
5. Adoption du Procès-verbal de la rencontre du 12 octobre	Les membres du CE ont pris connaissance du PV de la rencontre d'octobre. Résolution : CÉ2425-0512-02 Proposée par M ^{me} Morellon Secondée par M Rizk	

6. Suivis au procès-verbal :		
6.1. Suivi activités de l'OPP	<p>Il y a déjà eu deux rencontres de l'OPP. Mme Sabourin en est maintenant la responsable et elle fait des comptes rendus à Mme Jacques. L'OPP est moins important que l'année dernière, car de nombreux parents sont retournés au travail, ce qui a réduit la mobilisation. C'est un OPP moins actif, mais toujours présent. Le plus grand défi a été de trouver des bénévoles pour soutenir la bibliothèque. Nous en avons deux de façon régulière, mais nous aimerions en avoir au moins cinq de plus. L'OPP gère toujours les objets perdus, et nous avons raccourci le temps de consultation. Après exposition dans l'entrée du SDG, les vêtements sont mis dans des sacs et envoyés à l'accueil centralisé pour les enfants dans le besoin.</p> <p>Si tout va bien, il y aura une soirée cinéma le 31 janvier.</p> <p>Ils ont rencontré Semi-Urbain pour la deuxième phase du projet des jardins. De nouvelles constructions auront lieu en avril et mai pour permettre des plantations cette année. Les jardins en sac seront remplacés par des bacs surélevés, permettant aux enfants de jardiner debout. Il y aura aussi un bac adapté pour un fauteuil roulant afin que notre élève en fauteuil roulant puisse également jardiner. Nous avons modifié le plan initial des tours hydroponiques, qui étaient trop complexes, en ateliers de plantation animés par Semi-Urbain, ainsi que la fermeture et l'ouverture des jardins.</p>	
6.2. Suivi activités parascolaires	<p>Le premier bloc d'Éduc-Action est terminé, et nous préparons maintenant les activités parascolaires pour janvier.</p> <p>Pour la première fois à l'Orée-du-Parc, des membres du personnel animeront des activités parascolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Erika souhaite organiser une activité de basket-ball. • M. Steve essaie de créer un groupe de cartes Magic, une activité parascolaire en anglais. • Mme Arianne envisage de lancer une petite troupe de danse. <p>Avec Éduc-Action, il y aura :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Académie NASA • Univers du dessin animé • Céramique • Multisports • Cuisine nutritionnelle <p>Il y aura également le deuxième bloc de soccer.</p>	
7. Sujets :		

<p>7.1. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence</p>	<p>Le terme "Plan Santé et bien-être" remplacera désormais "Plan de lutte contre l'intimidation et la violence", car il englobe toutes les obligations de la LIP relatives à ce dernier.</p> <p>M. Alexandre nous explique qu'en plus de servir de référence pour l'établissement en matière d'intervention contre l'intimidation et la violence, le Plan Santé et bien-être est un ensemble d'actions de prévention et de promotion. Son objectif est de permettre aux élèves de grandir, d'apprendre et de s'épanouir dans un environnement scolaire sécuritaire, positif et bienveillant.</p> <p>Le Plan Santé et bien-être s'articule autour des composantes suivantes, :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la situation - Mesures de prévention promotion - Intervention - Violences à caractère sexuel <p>Le Plan Santé et bien-être doit inclure une analyse de la situation de l'école en ce qui concerne les actes d'intimidation et de violence. Il est également recommandé de recueillir des données sur les dimensions du climat scolaire, en particulier les compétences sociales et émotionnelles des élèves.</p> <p>Pour donner suite à l'analyse de la situation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Les situations de violence semblent surtout avoir lieu durant les récréations extérieures et les lieux communs ; 2- Il est important de mettre en place des interventions universelles pour tous afin de prévenir les situations de violence dès le début de l'année scolaire; 3- Des groupes ciblés d'élèves de tous les cycles doivent bénéficier d'un accompagnement plus fréquent/sous-groupe d'intervention quant à la gestion de la colère, de l'impulsivité et des émotions, afin de prévenir des situations de violence et d'intimidation ; 4- Pour les situations de violence ou d'intimidation investiguées ou avérées, nous avons observé une mobilisation efficace de l'équipe-école et des actions prises tant au niveau de l'intimidateur, des témoins et de la victime. 5- L'implication des parents dans l'ensemble de la démarche d'intervention dans les cas d'intimidation est essentielle 6- Les parents de notre milieu sont peu informés sur nos mesures préventives et les interventions de l'école en matière d'intimidation <p>L'orientation 1 : L'école doit être un milieu sécuritaire, non violent et favorisant la résolution pacifique des conflits.</p>	
--	--	--

L'objectif 1 : Diminuer les comportements d'agressivité verbale et physique vécus sur la cour d'école et dans les agoras.

Moyens 1 :

1. Mise en place d'un plan de surveillance pour les récréations et le dîner et l'identification des surveillants par bandes réfléchissantes.
2. Enseignement explicite des comportements attendus dans les différents lieux de l'école auprès de tous les groupes.
3. Animation de la formation intervention 100% auprès de tous les adultes de l'école
4. Implantation d'ateliers sur la gestion des émotions, les habiletés sociales, la résolution de conflits et l'anxiété.

Orientation 2 : L'école doit être un milieu sécuritaire, non violent et favorisant la résolution pacifique des conflits.

Objectif 2 : Développer chez nos élèves des habiletés de communications respectueuses et pacifiques, en impliquant à la fois le personnel et les élèves.

Moyens 2 :

1. Animation programme sur l'intimidation
2. Animation programme sur la santé mentale
3. Programme Moozoom
4. Animation du programme gang de choix
5. Visite de l'organisme le GRIS pour un atelier sur l'homophobie

Le Plan Santé et bien-être doit inclure les procédures à suivre pour signaler ou déposer une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.

Le Plan Santé et bien-être doit préciser les actions à entreprendre lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté par un élève, un enseignant, un autre membre du personnel de l'école, ou toute autre personne.

Les 4 R. :

1. Réagir
2. Rassurer
3. Référencer
4. Revoir

	<p>Le conseil d'établissement (conseil) doit adopter le Plan Santé et bien-être ou son actualisation proposée par le directeur de l'établissement.</p> <p>Résolution : CÉ2425-0512-03</p> <p>Proposée par M^{me} Sarazin-Audras</p> <p>Secondée par M^{me} Abdessalam</p>	
7.2. Budget final 23-24	<p>M^{me} Jacques nous explique le rapport analytique des surplus et déficits 2023-2024 de l'école en lien avec le rapport budgétaire émis par les ressources financières du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys.</p> <p>Fonds 8 mesures transférables :</p> <p>Point fort du budget 23-24 : Terminer avec un très petit surplus de 2,1% du budget global, et ce malgré des investissements importants réalisés cette année avec l'aménagement de la cour d'école, la construction et l'aménagement du local des émotions et l'ajout du rayonnage à la bibliothèque. Aussi, 122 001\$ restant du budget 23-24 (fond 8) ont été transférés vers le budget 24-25 pour permettre la libération des enseignants pour les PI et les CAPS et la réalisation de projets particuliers par nos enseignants spécialistes.</p> <p>Fonds 1 : Budget de fonctionnement :</p> <p>Beaucoup d'argent dépensés au niveau du matériel didactique et de l'équipement pour les classes du préscolaire et de l'adaptation scolaire. L'ouverture du local des émotions au 3^e étage justifie en partie les dépenses en adaptation scolaire.</p> <p>Des économies importantes réalisées dans nos frais de gestion et un transfert des dépenses d'entretien ménager vers le service de garde nous ont permis de terminer l'année avec un mince surplus de 4,8% au fond 1.</p> <p>Les classes régulières au primaire ont également fait l'objet de dépenses importantes, mais un budget plus grand avait été prévu au moment du budget initial ce qui nous a permis d'investir sans créer de déficit.</p> <p>Fonds 2 : Budget d'investissement :</p> <p>Investissements importants en fin d'année pour :</p>	

- 1) Compléter l'aménagement de la cour d'école en ajoutant la tour à ballon et le conteneur nous permettant de ranger le matériel de récréation. La création de nouveaux espaces de rangement s'avère un impératif pour faire face à l'expansion de l'école dans les années à venir.
- 2) Se procurer les outils de réfrigération nécessaires afin de conserver les aliments. Nous souhaitons offrir à nos élèves dans le besoin des aliments frais et non transformés. Achat d'un réfrigérateur industriel et d'un congélateur supplémentaire.
Création de nouveaux espaces de travail pour les enseignants spécialistes n'ayant plus de classe à eux à même le salon du personnel.

Fonds 3 : Service de garde et du dîner

Les difficultés d'embauche au service de dîner expliquent les surplus qui représentent presque exclusivement du salaire.

Une gestion serrée des comptes à payer contribue également à la bonne santé financière de notre service de garde.

Les surplus générés viennent globalement éponger le déficit créé au fond 2 (investissement et immobilisation).

Fonds 4 : Allocations particulières

Au fond 4, nous avons dépensé la majorité des allocations disponibles. La grève de l'an dernier vient expliquer le surplus au budget de perfectionnement ainsi que le déficit au fond 12 (enseignement primaire) puisque le ministère est venu y récupérer plus de 23 000\$ à la suite de la grève des enseignants.

Depuis quelques années nous éprouvons des difficultés à dépenser efficacement le fonds 32, dédié aux services alimentaires. L'achat d'équipement de réfrigération nous permettant de mieux conserver les aliments devrait nous aider à mieux utiliser cette mesure à l'avenir. Toutes les sommes du poste budgétaire 73 (mentorat et insertion professionnelle) ont été investies dans l'accompagnement des nouveaux enseignants par notre enseignante mentore.

Fonds 5 : Salaires

Le surplus au poste budgétaire 22 représente l'achat de livres pour la bibliothèque. Des investissements importants ont été réalisés, mais nous avons choisi de les imputer au fond 4 puisque l'argent du fond 5 peut être transféré à une année subséquente.

Fonds 8 : Surplus report années subséquente

	<p>Le mois de grève tenu par les enseignants a évidemment considérablement réduit les dépenses de libération, de surveillance et de formation du fond 8. L'imputation de certaines dépenses aux différentes mesures du fond 4 nous a tout de même permis de réserver des sommes pour l'année 24-25.</p> <p>La totalité de l'argent du fond à destination spécial a été investie dans l'aménagement de la cour d'école tel que déterminé par le CE 22-23.</p> <p>Résolution : CÉ2425-0512-04</p> <p>Proposée par M^{me} Morellon Secondée par M Risk</p>	
<p>7.3. Activités éducatives 24-25</p>	<p>Mme Jacques nous présente les activités éducatives proposées par les enseignants, qui doivent être approuvées par les membres du CE. Plusieurs propositions ont déjà été approuvées par le CSS.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le préscolaire participera à une activité sur les mammifères et à un spécial Pâques, et visitera la ferme d'André en juin. • Le 3e cycle accueillera La petite fabrique de BD. • Les élèves de 3e et 4e année ont assisté à la pièce de théâtre "Delphine rêve toujours" au Théâtre Desjardins. • Les élèves de 3e année iront à l'Ecomuseum pour un atelier de dissection de boulettes de déjection de hibou. • Les groupes 591-691 et 920 visiteront la maison Saint Gabriel. • Les élèves de 4e année participeront à une activité de Surf & Turf : Spin Skatepark et Oasis Surf. • Les enseignants d'éducation physique emmèneront les élèves de 6e année faire du ski de fond au Parc national des Îles-de-Boucherville. <p>Résolution : CÉ2425-0512-05</p> <p>Proposée par M^{me} Sarazin-Audras Secondée par M Rizk</p>	
<p>7.4. Fond à destination spéciales : Subvention jardins</p>	<p>Vous verrez dans les budgets qui vous seront présentés un fonds spécial au fond 8. Il s'agit d'un poste budgétaire spécifique dans lequel nous avons déposé 9500 \$ provenant de la subvention de la ville de Montréal pour le projet des jardins, dont le coût total est de 13 000 \$. La ville nous a accordé un montant initial de 9500 \$, et il y aura un ajout de 10 500 \$ pour les finances. L'école doit investir 2500 \$ pour ce</p>	

	<p>projet. Lorsque nous recevons un chèque de cette envergure, la direction doit en informer le CE et le déposer dans un fonds spécial.</p>	
8. Enseignants : suivi de la vie scolaire	<p>Madame L'Heureux nous a raconté à quel point les élèves ont apprécié la journée d'Halloween et le spectacle des directions.</p> <p>Madame Godin a évoqué la journée du 26 novembre, où les enfants ont pu porter des chapeaux rigolos et changer de classe pour un moment de lecture.</p> <p>Le calendrier de l'Avent a débuté le 2 décembre avec la décoration des portes de classe. Nous avons également décoré le sapin collectif, un moment magique où les élèves ont grimpé à l'échelle pour déposer leurs ornements.</p> <p>Plusieurs activités sont à venir pour le mois de décembre:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutins coquins • Karaoké en classe • Canne de Noël • Collation du Père Noël • Journée verte, rouge et blanc • Échange de cartes de Noël • Black Friday • Chocolat chaud et guimauves • Récréation prolongée (matin) • Conte de Noël (par les directions) • Journée chic • Déjeuner de Noël en pyjama 	
9. Service de garde		
9.1. Journées pédagogiques à venir	<p>Madame Loubert-Arseneau nous présente les journées pédagogiques à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 décembre : animation à l'école par Katag, au coût de 26 \$ • 6 janvier : service de garde fermé 	

	<ul style="list-style-type: none"> • 7 février : sortie à l'Aquadôme en après-midi, au coût de 4 \$ • 14 mars : sortie au Zoo de Granby, au coût de 19 \$ + autobus • 28 mars : sortie au Ninja Factory, au coût de 18 \$ + autobus • 9 avril : animation à l'école par Immersion Rock, au coût de 25 \$ • 7 mai : animation par l'équipe école (sujet à venir) • 30 mai : sortie au Camp des Légendaires (Domaine Vert), au coût de 23 \$ + autobus • 23 juin : animation par l'équipe école (sujet à venir) 	
9.2. Budget révisé 24-25	Madame Loubert-Arseneau, en collaboration avec Madame Jacques, nous présente le budget révisé du service de garde.	
10. Correspondance	Aucune correspondance pour le conseil d'établissement.	
11. Rapport aux membres de la personne déléguée au Comité de parents	Madame Morellon nous propose une idée de Trotibus qui pourrait être intéressante pour les parents et une solution à l'achalandage matinal. Elle a pris contact avec l'OPP pour monter le projet. Elle nous informe également d'une conférence du Comité de parents sur la santé mentale des garçons qui aura lieu la semaine prochaine.	
12. Varia	Aucun	
13. Levée de l'assemblée	Levée de l'assemblée à 21h15 Proposée par M ^{me} Morellon Secondé par M ^{me} Sarazin-Audras	